



A la découverte des zones humides !

- Exposition itinérante Fiche technique

CONCEPTION / REALISATION

Écriture du scénario et des textes, conception graphique : Association Maison de la vie rurale - CPIE Sèvre et Bocage

Fabrication : Société Morgane, Les Herbiers

Photos : CPIE Sèvre et Bocage et Patrick Trécul

Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

SCENARIO

Les enjeux de préservation des zones humides, tant pour le maintien de la qualité de l'eau que pour la biodiversité qu'elles sont susceptibles d'héberger, représentent des enjeux prégnants sur le territoire du Haut Bocage vendéen. Afin de valoriser les nombreux intérêts esthétiques, écologiques et économiques de ces milieux fragiles, l'exposition se base essentiellement sur des photographies de paysages locaux (espèces faunistiques et floristiques, usages agricoles des zones humides...) légendés par des explications plus techniques. Ainsi, le scénario de l'expo permet de délivrer au visiteur les informations suivantes :

Quelles sont les différentes formes de zones humides ? À quoi servent-elles ? Qui y vit ? Comment se gèrent-elles ?

Les données techniques :

- POUR MISE EN PLACE EN EXTERIEUR :
6 bâches PVC : L0,80m x H1,20m
Fourreau haut et bas avec support bambou

ou

- POUR MISE EN PLACE EN INTERIEUR :
6 bâches : L0,80m x H1,20m
Baguette haut et bas avec crochets pour fixation sur murs ou grilles

www.cpie-sevre-bocage.com

Maison de la vie rurale - CPIE Sèvre et Bocage

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement / **85700 LA FLOCELLIÈRE**

Tél. 02 51 57 77 14 / Fax : 02 51 57 28 37 / contact@cpie-sevre-bocage.com

DÉCOUVRONS NOS ZONES HUMIDES !



Des surfaces naturelles ou artificielles, exploitées ou non, gorgées d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire...
Espaces de transition entre terre et eau, des milieux à la biodiversité exceptionnelle...

LES ZONES HUMIDES DU BOCAGE... C'EST QUOI ?

Le Haut Bocage vendéen comporte de nombreuses zones humides. Elles représentent jusqu'à 15% de la superficie des communes du territoire et prennent différentes formes...



> Les étangs et les mares
Il est souvent admis que l'étang a une superficie plus importante que la mare. Les étangs sont des plans d'eau artificiels, profonds et souvent vidangeables. La profondeur des mares permet à la lumière de pénétrer jusqu'au fond.



> Les ripisylves et les boisements humides...
Ce sont les bordures boisées, les bosquets ou les haies présentes le long des cours d'eau. Ils jouent un rôle essentiel pour préserver la qualité de l'eau !



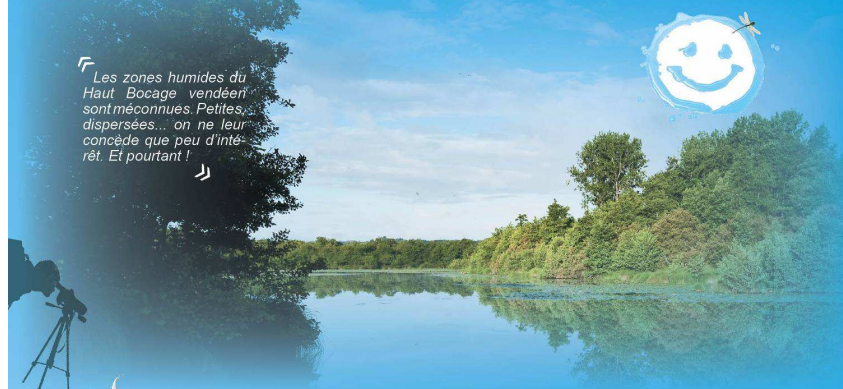
> Les prairies inondables
Ce sont des prairies de bordure de cours d'eau régulièrement inondés lorsque celui-ci déborde de son lit.

> Les prairies humides
Ce sont des zones engorgées d'eau où pousse une végétation adaptée (le plus souvent des joncs).



> Les tourbières
Elles se caractérisent par l'accumulation progressive de latourbe, très riche en matière organique, peu ou pas décomposée, d'origine végétale.

Sur d'autres territoires, les marais, les salines, le littoral... font également partie des zones humides !



Les zones humides du Haut Bocage vendéen sont méconnues. Petites, dispersées... on ne leur concède que peu d'intérêt. Et pourtant !

LES ZONES HUMIDES... À QUOI SERVENT-ELLES ?

La multiplicité, l'interdépendance, la multifonctionnalité et la complémentarité des zones humides leur confèrent un rôle essentiel dans notre paysage ! Sans parler qu'elles sont indispensables pour le maintien de la quantité et de la qualité de la ressource en eau. Ensemble, préservons-les pour qu'elles puissent continuer à nous rendre de nombreux services...



> Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau
Expansion des crues, « rôle d'éponge », épuration naturelle des eaux...



> Réservoir d'alimentation en eau potable



> Production de ressources agricoles
Pâturage, bois, foin...



> Stabilisation des berges par la ripisylve
Ci-contre : absence de ripisylve = effondrement des berges.



> Activités récréatives et pédagogiques
Pêche, canoë, promenade...



> Rôle écologique et paysager



ET POURTANT...

> En France, 2/3 des zones humides intérieures ont disparu au cours du XX^{ème} siècle.
> En France, 2,5 millions d'hectares de zones humides sont drainées.

Et ça continue...
Ci-contre, en l'espace de 6 mois dans le Haut Bocage vendéen, en 2009, une zone humide avant et après drainage.

La biodiversité des zones humides est un trésor...



> Loutre (photo réalisée en captivité)

> Les mammifères et les oiseaux dans les zones humides
35 à 40% des vertébrés de la planète ont besoin des milieux humides pour réaliser leur cycle de vie annuel. Ils y recherchent nourriture, repos ou zone de reproduction. C'est pourquoi les milieux humides leur sont indispensables !

Le saviez-vous ?
Le camagnol amphibie est un petit rongeur semi-aquatique qui nage et plonge très bien. Il peut même rester plusieurs minutes en apnée ! Il creuse des terriers dans les berges sans toutefois créer de galeries destructrices.

> Martin pêcheur

> Héron cendré

> Campagnol amphibie

Le saviez-vous ?
La bécassine des marais est un limicole original. Son bec démesuré est flexible en son extrémité. Ce gibier d'eau est fort apprécié des chasseurs.

> Lychnis fleur de coucou

> Poule d'eau

> Bécassine des marais

Exposition « Découvrons nos zones humides ! » n° 36



Paisibles, les zones humides tempèrent les caprices du climat. Accueilantes, elles hébergent les espèces qui trouvent là le refuge nécessaire à leur survie. Écrins discrets d'une richesse cachée, elles veillent à préserver l'essentiel...



> Salamandre tachetée

> Les amphibiens et les reptiles dans les zones humides
Les amphibiens vivent la majeure partie de leur temps en milieux humides. Toutes les espèces retournent dans l'eau pour la reproduction. Ainsi, ces populations de batraciens sont fortement tributaires du maintien des zones humides, aussi, la majorité des espèces sont protégées en France.

Le saviez-vous ?
Le triton marbré est un amphibié. Sa larve grandit principalement dans les mares. Après métamorphose, les jeunes tritons quittent la vie aquatique et vont mener une vie terrestre (bois, haies, lieux humides...).

> Fritillaire

> Iris

> Triton marbré

Le saviez-vous ?
La couleuvre à collier est un reptile qui nage très bien, la tête hors de l'eau. Elle est inoffensive et pour se défendre, elle rejette un liquide nauséabond ou peut simuler la mort.

> Grenouille rousse

> Rainette

> Couleuvre à collier

Exposition « Découvrons nos zones humides ! » n° 36



Prendre soin des zones humides, c'est une réponse aux enjeux de préservation de la biodiversité.



> Libellule

> Les insectes dans les zones humides
De nombreux insectes sont inféodés aux zones humides où ils y passent tout ou partie de leur vie, dans ou hors de l'eau. Chaque espèce développe des adaptations surprenantes pour vivre dans ces milieux si particuliers.

Le saviez-vous ?
La notonecte est une punaise d'eau. Elle s'y déplace sur le dos et se sert de ses longues pattes arrière comme gouvernail et rames. Elle y respire en emprisonnant l'air capté à la surface dans ses élytres.

> Notonecte

Le saviez-vous ?
Les libellules peuvent vivre plusieurs années dans l'eau sous forme de larve. Aux beaux jours, les larves grimpent le long des plantes à l'air libre pour se transformer en belle dame volante pendant quelques mois.

> Dytique

> Salicaire

> Ephémère

> Larve de libellule

> Agrion délicat



Exposition « Découvrons nos zones humides 1/6 »

© Conception et réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2019. Financement : Mairie de Melle, Les Herbiers, Sables-Meroux, Poiré. CPIE Sèvre et Bocage et Parc Futuro.



Les zones humides nous relient les uns aux autres...

LES ZONES HUMIDES... COMMENT SONT-ELLES GÉRÉES ?

De par leur configuration, les milieux humides représentent des habitats vulnérables à la gestion délicate. L'enjeu est donc de trouver des modalités d'entretien agricole compatibles avec le maintien de leurs fonctionnalités.

> Entretien des prairies humides : le pâturage et la fauche
Par l'action des herbivores, le pâturage permet de contrôler la dynamique de la végétation. La fauche, avec exportation de matière organique, favorise la diversité floristique des prairies humides.
En l'absence de ces modes de gestion, la multifonctionnalité de ces milieux serait altérée et ceux-ci évolueraient vers des boisements.



> Protection des cours d'eau : bande enherbée et mise en défend
Les bandes enherbées séparent les parcelles cultivées et les milieux naturels (cours d'eau, haie...). Elles préservent les sols et la qualité de l'eau en agissant comme une barrière contre le ruissellement et l'érosion. Elles sont obligatoires le long de certains cours d'eau.
La mise en défend des cours d'eau consiste à protéger les berges pour limiter l'érosion induite par le pâturage notamment. En effet, le piétinement sur les points d'abreuvement peut contribuer à accélérer le phénomène de colmatage des cours d'eau qui altère leur qualité.
Implantation d'une haie, clôture, stabilisation de la zone d'abreuvement, utilisation de pompes à nez (ci-contre)... sont quelques solutions en place.



ZOOM SUR...
La mise en défend des mares :

- * protection des berges par une clôture,
- * 2 à 3 m. de berges stabilisées et accessibles pour l'abreuvement,
- * maîtrise du développement de la végétation autour et dans la mare.

Dans le Haut Bocage vendéen, le maintien de l'élevage semble une des conditions à la conservation de la fonctionnalité de ces multiples zones humides...



Exposition « Découvrons nos zones humides 1/6 »

© Conception et réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2019. Financement : Mairie de Melle, Les Herbiers, Sables-Meroux, Poiré. CPIE Sèvre et Bocage et Parc Futuro.